

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2023

Présents : Edouard Meunier, Raymond Combaz, Carole Fontaine, Stéphanie Mansord , Jacqueline Bieth, Karine Bouvier-Bangillon, , Sylvie Duc, Didier Maccarinelli., Jean-Louis Joly, Juliette Derimay Sandra Lepoint, Romain de Saint Jores

Guillaume Bedhet arrive à 20h12 et Sandra Lepoint quitte la séance à 21h

Président : Edouard Meunier

Absents :

Excusés : Stéphanie Mansord représentée par Sandra Lepoint, Elisabeth Bordet représentée par Jacqueline Biet, Nicolas Albrieux

Secrétaire : Carole Fontaine

Informations générales

Edouard Meunier rend compte du dernier conseil d'agglomération tenu le 11 mai. Le conseil salue la décision du président d'Arlysère de revenir sur l'abandon du service de consultance architecturale et de laisser la situation en l'état jusqu'au 31 décembre 2023. Le temps de réfléchir dans le cadre départemental à une nouvelle organisation sous la compétence du CAUE.

Un autre sujet d'actualité est la promotion du Beaufortain. Arlysère souhaite confier aux 4 communes le soin de s'en occuper. Mais la présence de 2 Offices de Tourisme (Arêches-Beaufort et Les Saisies) complique la situation. La commune de Queige souhaite que ses communications soient relayées par ces 2 OT, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. Il convient également de bien définir les objectifs que l'on se fixe pour la promotion de notre territoire. Une rencontre aura lieu le 1^{er} juin prochain entre les 4 mairies du Beaufortain et les 2 OT pour avancer sur cet important dossier. Nous sommes également intervenus au conseil d'agglomération pour demander à ce la subvention allouée par Arlysère à l'UTB soit augmentée (9 000 euros actuellement).

Point sur les travaux en cours

Voirie : Commandes en cours de glissières de sécurité, et réfection route dégradée au-dessus de Mollieussoulaz. Programmation de l'entretien des cunettes et rebouchage des nids de poule, + 4 jours de coupe au lamier (prestation extérieure). Raymond Combaz attire l'attention sur le diagnostic en cours des ponts par le CEREMA (organisme d'Etat) qui va montrer un état très dégradé du pont couvert, ce qui va sans doute entraîner une limitation du tonnage. Raymond signale également que dans le cadre de l'action du SMBVA, la commune procédera à l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle située à la confluence du Nant Bruyant, afin de permettre des travaux de stockage et d'évacuation de matériaux, visant à protéger la voie départementale 925

Promenade Confort : les travaux sont en train de s'achever. La nouvelle passerelle en face du camping sera bientôt opérationnelle. Les services techniques prennent en charge le regazonnement des talus et sont en train de réaliser des terrains de pétanque. La signalétique ne sera pas posée avant fin juin. La réalisation d'un endroit pour remiser les vélos à l'aire de loisirs est à l'étude.

Camping : bornes électriques installées, haies plantées. Reste à poser les mats d'éclairage et les clôtures.

Place du village : Les menuiseries extérieures ont été posées. La place (résines, marquage au sol) sera prochainement réalisée. Poursuite dans les mois à venir de l'aménagement intérieur.

Projet Champ Marmot : rencontre programmée avec le nouveau promoteur avant la fin du mois. L'explosion des coûts de construction et le durcissement des conditions de crédit ne créent pas un contexte favorable. Toute la profession attend des mesures gouvernementales imminentes pour faciliter l'accès au logement, notamment pour les primoaccédants.

Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2022

Les comptes de gestion n'ayant pas été disponibles pour le conseil du 3 avril dernier, il est procédé au vote à l'unanimité des comptes de gestion et des comptes administratifs 2022 (en l'absence du maire qui n'a pas pris part au vote). Les affectations de résultats sont votés conformément à la reprise anticipée faite lors du dernier conseil

Vote des subventions aux associations

Sylvie Duc présente les propositions de la commission et le conseil vote à l'unanimité les subventions suivantes :

Anciens combattants	300,00
Talents de Queige	1 100,00
Club des sports des Saisies	1 080,00
La cliqueraine	500,00
Ski-Club Arêches Beaufort	1 080,00
Les remués du Mazot	500,00
Queige LAC	300,00

Sylvie Duc, Karine Bouvier-Bangillon et Carole Fontaine n'ont pas pris part au vote.

Il est rappelé que le chèque sport/culture de 50 euros a été versé aux familles concernées, et 67 enfants en ont bénéficié.

A la demande de Jacqueline Bieth, le conseil émet un avis favorable pour poursuivre le principe d'un cadeau de départ pour les CM2.

Déclassement chemins ruraux

Le conseil valide la note préalable établie par Raymond Combaz portant sur une première tranche qui fera donc l'objet d'une procédure de déclassement (délibération du conseil, puis enquête publique, puis nouvelle délibération). Il s'agit des dossiers les plus urgents (bloquant des permis de construire), ou en attente depuis longtemps. Ils concernent des chemins communaux qui ne sont plus utilisés, en proposant à chaque fois une solution alternative, en accord avec les propriétaires riverains. Les échanges se font sur la base de l'euro symbolique, mais les éventuels frais de bornage sont à charge de la commune.

Les tronçons retenus concernent Bonnecine, Le Bonnet, Villaricol, Marolland, le Meigner, Les Pointières, Le Villaret, Molliessoulaz, la Poyat, Villarasson.

Terrain à bâtir route d'Outrechenais

Suite à la révision du PLU en 2019, une parcelle avait été classée constructible et mise en vente à la sortie du village, sur la route d'Outrechenais. Très pentue et avec des difficultés d'accès, des négociations sont en cours avec un jeune couple d'acquéreurs. Il reste à préciser plusieurs points concernant la viabilisation. Décision à prendre au prochain conseil.

Avenant marché Sibille et Aéro : voté à l'unanimité, un avenant de 25 113,66€ pour l'entreprise Sibille et de 5946€ pour l'entreprise Aéro.

Annulation servitude captage de la Vigne

Accepte la levée de la servitude sur les parcelles n°A574, A578, A579, A580, A582, A1312, A1315, A1322, A1323, A1324, A1325, A1328, A1331, A1407, A1732, A1735, A1736, A1931, A2435, A2729, A2732, A2733, A2726, A2738

Questions diverses

PLU : L'enquête publique va s'achever comme prévu le 20 mai prochain. Les retours des Personnes Publiques Associées sont tous favorables. En coordination avec le commissaire enquêteur, l'établissement de son rapport permettra l'adoption définitive du PLU modifié par le conseil du 3 juillet

Mise en fonction du service pièces d'identité : le service administratif est maintenant opérationnel (matériel livré, connexions effectuées, formation et accréditation O.K., tests réussis). Nous allons officialiser dans la semaine l'ouverture de ce nouveau service qui sera très apprécié localement, même s'il doit être ouvert à la France entière.

Rapport RTM : La visite effectuée le 26 avril dernier pour examiner les blocs en suspension au-dessus de la route d'Outrechenais va faire l'objet d'un rapport préconisant une purge des blocs menaçants, des mesures pour canaliser les eaux pluviales, et une mise à jour des panneaux de signalisation.

Cérémonie du 8 mai : A la demande des anciens combattants, elle a eu lieu en commun à Villard, après un dépôt de gerbe à Queige. Pour le 11 novembre, ce sera l'inverse.

Dates à retenir : fête de la Cayère le 20 mai à Beaufort, soirée lecture le 2 juin à l'aire de loisirs avec la Facim, démarrage du marché de producteurs le 26 mai. A noter que cette année, le bar au marché sera tenu à tour de rôle par les associations volontaires.

Camion « chalet des houx » au rond-point : Un service Pizza est assuré depuis la mi-février 4 jours/semaine. L'autorisation avait été accordée jusqu'à fin mai. Nécessité de se coordonner après cette date avec le snack de l'aire de loisirs. Le conseil rappelle qu'un camion pizza doit être mobile et l'autorisation d'une installation fixe ne sera pas accordée.

Fin de la séance à 22h30

Pour extrait :

En mairie, le 25 mai 2023

Le Maire,

